



Mairie de Brecey
50370

Tél. : 02.33.89.21.00

Fax : 02.33.89.21.09

Madame, Monsieur,

BRECEY, le 05 avril 2002

Bernard TREHET
Maire de BRECEY
Président de la Communauté
de Communes du Canton de BRECEY

à

Tous les Brécéens

Vous venez probablement de recevoir à nouveau une large documentation qui vous a été adressée par « *BRECEY AUTREMENT* » et son Président Yves MANCEL. Il y fait état des prix de la Maison de Retraite et accuse la Directrice et sa collègue de les avoir augmentés d'elles-mêmes en demandant même des sanctions.

Au titre de l'article 373, du Code de procédure pénale, nous sommes tout à fait dans une situation de dénonciation calomnieuse.

Dans un premier temps, ne s'agissant plus vraiment de ma personne mais du personnel, les élus de la Communauté de Communes et moi-même avons pensé porté plainte.

Aujourd'hui, face au déluge de courrier qui arrive sur le bureau des Maires, élus locaux, Conseillers-généraux, Députés, D.D.A.S.S., Préfet, Ministre, Répression des fraudes et j'en passe, car la litanie est longue, nous sommes plus attristés qu'autre chose.

Le contenu et l'importance des documents sont tels qu'ils témoignent d'une haine farouche qui n'est plus contrôlée. Jusqu'où ira t-elle ?... Pourquoi tant d'acharnement ?

Les honnêtes gens savent très bien que les changements de tarification de la Maison de Retraite, le ticket modérateur et l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie sont des **décisions d'ETAT** que la loi nous oblige à appliquer même si parfois elles peuvent générer des différences dans les coûts d'hébergement et de dépendance qui ne sont pas dus, bien sûr, à l'augmentation du budget de la M.A.P.A.D. décidé par son Conseil d'Administration et qui s'est traduit par une augmentation de 0.4 % environ seulement.

Il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre et qui est de mauvaise foi.

Pour étayer mon propos, vous trouverez ci-joint, copie du courrier du Président du Conseil général qui sera lui aussi probablement accusé de collusion dans un proche avenir.

Voilà ! Cela ne demande pas que l'on s'étende plus sur le sujet et que l'on donne crédit à un Président entouré d'un **groupuscule qui ne voit pas tous les risques qu'un tel comportement peut entraîner**. Probablement n'a t-il pas encore tout compris !... A moins que quelques Brécéens ne tirent les ficelles dans l'ombre ? Tout est possible !

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



P.S. : Ci-joint lettre du Président du Conseil Général en date du 28 mars